

premier degré option Baseball - Softball

RNCP2706 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BEES — Brevet d'état d'éducateur sportif
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé des sports et de la jeunesse<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'éducateur sportif premier degré de baseball - softball exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un support technique baseball ou softball dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

1- Il encadre tout type de public dans les pratiques de loisirs et des publics spécifiques dans tout type de pratique :

Il accueille, initie et perfectionne tous publics à la pratique du baseball ou du softball.

Il encadre les joueurs et l'équipe en compétition.

2- Il encadre des activités de découverte, d'initiation, d'animation et de perfectionnement (enseignement et entraînement) :

Il encadre des projets d'animation et d'entraînement.

Il prépare les joueurs et l'équipe à la compétition.

Il encadre les joueurs en compétition.

3- Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation :

Il participe à la structuration, au fonctionnement et au développement du club.

Il participe à la gestion prévisionnelle du matériel.

Il promeut la pratique du baseball ou softball en direction des établissements scolaires, des centres de loisirs et du grand public.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités et compétences attestées :

1

Organiser la pratique sportive en fonction des objectifs : loisirs, jeu organisé, entraînement, compétition.

Éduquer les joueurs à l'hygiène et l'éthique sportive (diététique, dopage, respect de l'autre, santé etc.)

Gérer les joueurs et l'équipe en compétition : conseiller avant, pendant et après le match dans leur pratique en jeu, organiser la rotation des joueurs, adapter les tactiques en fonction de l'adversaire et du déroulement du match.

2

Mobiliser les connaissances de base en sciences humaines, appliquées aux activités physiques et sportives.

Maîtriser la spécificité technique et tactique du baseball ou du softball.

Organiser, animer et conduire des projets d'animation et d'entraînement en intégrant des cycles d'apprentissage et de perfectionnement adaptés au niveau, aux caractéristiques et besoins du public.

Concevoir, conduire et évaluer des séances d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement.
Évaluer les qualités techniques et tactiques de l'équipe et des joueurs et déterminer les moyens pour les améliorer.
Évaluer les besoins des joueurs en relation avec le niveau de compétition.
Mettre en oeuvre les méthodes d'apprentissage et de perfectionnement, individuel et collectif liées à la pratique du baseball ou du softball.
Intégrer dans son animation le travail individuel et collectif sur les fondamentaux du baseball ou du softball et l'aménagement des règles du baseball ou du softball en partant du jeu libre et en introduisant progressivement les contraintes techniques.
Démontrer les éléments techniques et tactiques du baseball ou du softball.
Développer les facteurs contribuant à la performance, individuelle et collective, en mettant en œuvre des programmes de préparation physique et psychologique du joueur et de l'équipe.
Faire acquérir de nouveaux comportements techniques et tactiques.
Intégrer dans son intervention la réglementation de la pratique du baseball ou du softball ainsi que les normes et mesures de prévention et de sécurité associées.
Mettre en oeuvre et organiser les premiers secours.

3
Organiser une politique sportive au sein du club.
Maîtriser le contexte de son action (structure, environnement, législation etc.).
Exploiter différentes sources documentaires afin d'enrichir sa réflexion et son action.
Concevoir et mettre en oeuvre un projet pour l'équipe au niveau du club.
Créer, comprendre et gérer la dynamique de groupe.
Utiliser en toute sécurité, gérer et entretenir les installations et le matériel d'entraînement et de compétition (terrain, matériel de protection, petit matériel etc.).
Organiser et coordonner des actions de promotion et de développement de la structure : manifestations, stages, compétitions, portes ouvertes etc. .

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
L'éducateur sportif exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat ou au titre de travailleur indépendant (enseignement à des particuliers ou à des groupes). Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Educateur sportif ou entraîneur baseball ou softball
Animateur ou animateur sportif en baseball ou softball
Educateur territorial des APS (sur concours)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 363-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BEES.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Partie commune : - le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ou son représentant, membre de l'un des corps de l'inspection de la Jeunesse et des Sports, ou directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, ou directeur d'un établissement public d'enseignement relevant du ministère chargé des Sports, président ;

- un ou plusieurs membres des corps de l'inspection de la Jeunesse et des Sports ;
- un ou plusieurs cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des Sports ;
- une ou plusieurs personnalités qualifiées, dont un ou plusieurs membres de l'enseignement supérieur lorsque la formation a fait l'objet d'une convention avec l'université.

Partie spécifique :

- le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ou son représentant, membre de l'un des corps de l'inspection de la Jeunesse et des Sports, ou directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, ou directeur d'un établissement public d'enseignement relevant du ministère chargé des Sports, président ;
- un représentant de la(des) fédération(s) sportive(s) concernée(s) par l'option baseball - softball, titulaire(s) de la délégation instituée à l'article 17 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée, ou son représentant ;
- un ou plusieurs cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des Sports ;
- une ou plusieurs personnalités qualifiées.

Tout jury est composé d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Ministère des Sports Onisep

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

CARIF

<http://www.intercarif.com>

<http://www.onisep.fr>

<http://www.ffbsc.org>

<http://www.cidj.com>

<http://www.sports.gouv.fr/index/metiers-et-formations/reglementation/la-reglementation-des-diplomes/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2706/>